

{ Règlement du concours littéraire

Dans le cadre du 7ème salon du livre, un concours sur le thème « Quelque part dans le désert... » est ouvert aux jeunes de onze à seize ans, sans condition de lieu de résidence.

{ **ARTICLE 1** : Ce prix littéraire du salon du livre de Chaumont est destiné à récompenser les auteurs d'un texte sur le thème « Quelque part dans le désert ... ».

{ **ARTICLE 2** : Un seul texte sera accepté par auteur. Ce texte comportera entre 1 et 3 feuillets dactylographiés (police Arial 12, interligne 1 1/2), sur simple recto, sans correction manuscrite d'aucune sorte, paginés et agrafés sans aucune reliure, sans illustration, et comportera obligatoirement un titre.

{ **ARTICLE 3** : Afin de préserver l'anonymat du concours, aucune mention ne sera faite sur le texte du nom de l'auteur, d'un pseudonyme etc...

{ **ARTICLE 4** : Le texte, est à adresser, en un seul exemplaire, avec le bulletin ci-joint dûment rempli et signé, à la médiathèque des Silos - Mme Patricia Lambre - Concours « Quelque part dans le désert... », 7/9 avenue Foch 52 000 Chaumont, avant le samedi 17 octobre 2009, le cachet de la poste faisant foi. Une version électronique peut être adressée à : plambre@ville-chaumont.fr, parallèlement à l'envoi postal.

{ **ARTICLE 5** : Un jury composé d'écrivains, bibliothécaires, libraires, et d'un membre de l'association « Au Cœur des Mots » se réunira sous la présidence d'Abdelkader Djemaï pour désigner les lauréats des prix.

{ **ARTICLE 6** : Aucun résultat ne sera communiqué avant la proclamation officielle qui aura lieu le dimanche 15 novembre. Seuls les lauréats seront informés de leur sélection par l'organisateur.

{ **ARTICLE 7** : Les textes présentés devront être inédits, libres de tous droits et ne seront en aucun cas en cours de lecture ou de publication avant la proclamation du résultat. Les œuvres primées (comme les œuvres non sélectionnées) pourront être publiées, seules ou en coédition, ou exposées par la médiathèque des Silos. Les auteurs de ces œuvres cèdent gracieusement à cette dernière, à titre non exclusif, les droits de reproduction, de représentation et d'exploitation des textes remis dans le cadre de ce concours.

{ **ARTICLE 8** : Les lauréats seront récompensés par un ou plusieurs chèques-lire.

{ **ARTICLE 9** : Le jury se réserve la possibilité de ne pas décerner de prix. Les délibérations ne donnent pas lieu à des commentaires particuliers sur les textes reçus.

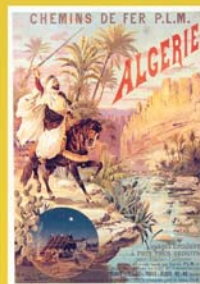
{ **ARTICLE 10** : Le fait de poser sa candidature implique l'acceptation intégrale du présent règlement.

{ Coupon à compléter et renvoyer avec votre texte

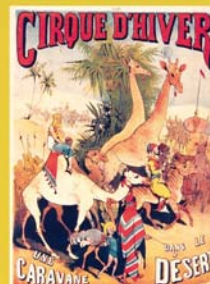
« Quelque part dans le désert ... »

Vous êtes en voyage quelque part dans un désert, et soudain vous êtes perdu ! Envoyez un S.O.S. à un parent, un ami ou un inconnu pour trouver de l'aide, en décrivant les repères qui vous entourent...

Abdelkader Djemaï



Algérie, chemins de fer PLM : Hugo d'Alesi
Collection des Silos maison du livre et de l'affiche de Chaumont



Cirque d'hiver : une caravane dans le désert.
Emile Levy. Collection des Silos maison du livre et de l'affiche de Chaumont



Tunisie, chemins de fer PLM : Hugo d'Alesi
Collection des Silos maison du livre et de l'affiche de Chaumont

Titre du texte :

.....
.....

Je soussigné(e) Melle Mr

.....
.....

- déclare participer au concours littéraire « Quelque part dans le désert... » organisé par les silos, maison du livre et de l'affiche,
- certifie l'authenticité du texte remis et des renseignements communiqués et m'engage à respecter le règlement.

Signature :

.....
.....
.....

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

.....
.....

N° tél. :

Courriel :

.....